

Votre contact

Monsieur Virgile CURTIT
03 88 35 35 38

Durée

2 jours
7 heures

Public

- Assistant(e)
- Comptable

Prérequis

Aucun

Effectif

Minimum 6 personnes
Maximum 8 personnes

Moyens pédagogiques et techniques

Exercices pratiques sur une plateforme école de dépôts de factures simples, de situation de travaux avec ou sans soustraitant. Validation côté MOE et MOA

Mise à disposition d'un kit stagiaire avec support de cours

Formateur

Formateur expérimenté en marchés publics

Suivi et évaluation

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et une attestation de formation sera remise

Informations complémentaires

La formation à distance:

- 2 sessions de 1h30 en groupe, une le matin et une après-midi
- Autoformation et entraînement 2h30 avec plateforme Odialearn (exercices, quizz, vidéo)
- 1 session de 1h30 en groupe à J+7 : Questions/Réponses

Objectifs de la formation

Maîtriser la réponse électronique aux marchés publics

Objectifs pédagogiques

- A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en capacité de :
- Mettre en place des pre-requis techniques et organisationnels
 - Etre autonome pour déposer les plis électroniques en toute confiance

Contenu

La facturation électronique est obligatoire pour toutes les entreprises depuis le 1er janvier 2020.

Accueil et tour de table

Séquence pédagogique

1. Contexte réglementaire
 - Évolutions réglementaires
 - Les acteurs de la dématérialisation
2. Organiser la dématérialisation
 - Pré-requis techniques, organisationnels, documentaires
 - Matériels et logiciels nécessaires
 - Organiser les délégations
3. Certificat de signature électronique
 - Cadre réglementaire, coût et règles d'utilisation
 - Utilisation du certificat dans le cadre des appels d'offre
4. Simuler une réponse électronique
 - Dépôt d'une offre sur plusieurs plateformes
 - Méthode pour déposer les plis en toute confiance

Quizz rappelant les points clés de la formation